Circonscription de Saint Julien Arcis

Tableau de bord école : finalités et mode d'emploi

1. Finalités du « tableau de bord école » dans le cadre du projet d'école 2013-2016 et du contrat d'objectifs de la circonscription

Au niveau local de l'école, du RPI et du groupe scolaire :

- Connaissance exacte et objectivée d'un état des lieux d'une école, d'un RPI et d'un groupe scolaire, sur la durée du cursus primaire
- Archivage de l'information
- Continuité de l'action pédagogique
- Auto-évaluation, anticipation et régulation
- Support pour la définition des objectifs de progrès du projet d'école.

Au niveau de la circonscription :

- Connaissance exacte et objectivée d'un état des lieux de la circonscription
- Archivage de l'information
- Auto-évaluation, anticipation et régulation
- Continuité du pilotage de la circonscription
- Support à la définition et à l'ajustement des priorités du contrat d'objectifs de la circonscription
- Adaptation du plan d'animations pédagogiques et des orientations en matière de personnalisation des parcours, points d'appui pour les inspections d'écoles.

Le projet d'école avec son évaluation annuelle tout comme le contrat d'objectifs de la circonscription est élaboré à partir d'une somme d'informations concrètes qui permettent la définition d'objectifs prioritaires de progrès :

- Le choix de ces objectifs repose sur un constat indiscutable.
- Ce choix est en conformité avec les objectifs fixés par la Nation et le projet académique.
- Ce choix implique un résultat tangible et vérifiable avec des indicateurs pertinents, sur une durée arrêtée.

Pour la circonscription trois objectifs de progrès sont retenus :

- **Fluidifier les parcours scolaires (abaisser significativement les taux de maintiens et de retards scolaires)**
- **Amener chaque élève au maximum de ses possibilités (améliorer les résultats aux évaluations nationales, les taux de validation des compétences du socle commun aux paliers 1 et 2, les taux de certification)**
- **Personnaliser les parcours scolaires des élèves pour favoriser la réussite d'un plus grand nombre d'élèves (donner sa pleine mesure aux différents dispositifs d'aide)**

2. Mode d'emploi du « tableau de bord d'école »

Ce tableau de bord se présente sous la forme d'un tableur, fichier xls, dont seules les cellules grisées sont à remplir. Les formules de calcul automatique sont intégrées.

Quelques indicateurs essentiels ont été retenus pour les trois ans à venir, répartis sur trois feuilles thématiques (trois onglets) à renseigner, pour l'année scolaire correspondante :

Parcours scolaires
Résultats scolaires
Personnalisation des parcours

Il est essentiel que les données soient partagées entre tous les acteurs et à tous les niveaux du primaire pour permettre l'auto-évaluation, l'anticipation et la régulation de l'action pédagogique. Aussi, chaque année scolaire, un tableau de bord unique est à renseigner pour une école primaire, un RPI, un groupe scolaire - maternelle et élémentaire - de façon à avoir une vision globale et évolutive de la situation de l'école. Il doit être présent dans chaque école. Pour une école élémentaire alimentée en élèves par plusieurs écoles maternelles, chaque structure renseignera ce qui la concerne et transmettra son tableau de bord à l'autre structure.

Certains indicateurs 2012-2013 sont à renseigner dès à présent, tels que ceux qui concernent les parcours scolaires. Les indicateurs de résultats scolaires concernant l'année scolaire 2012-2013 peuvent être renseignés. Ceux pour 2013-2014 seront complétés au plus tard d'ici la fin de l'année scolaire selon la forme demandée.

Pour les résultats scolaires ont été privilégiés les outils nationaux d'évaluation, de validation du socle et de certification, en élémentaire. Les indicateurs permettent de répartir les élèves en fonction de leurs acquis de « non suffisants » à « très solides », les résultats nationaux peuvent être consultés à cette adresse http://www.education.gouv.fr/pid20946/evaluation-des-acquis-filtre-academie.html
Ce tableau de bord est à renseigner et à analyser en équipe.

Didier Sbarberi